

Communiqué de presse du Groupe HOCHDORF sur l'Assemblée Générale du 6 mai 2016

## HOCHDORF poursuit sa stratégie de croissance

*Hochdorf, le 9 mai 2016* – A l'occasion de l'Assemblée Générale de la HOCHDORF Holding SA, les 345 actionnaires présents ont approuvé la proposition concernant le versement d'un dividende de CHF 3.70 prélevé sur les réserves issues des apports de capitaux. De plus, HOCHDORF a informé sur la réalisation d'une nouvelle ligne de pulvérisation destinée à produire des aliments nutritionnels pour bébés.

Josef Leu, Président du Conseil d'Administration de la HOCHDORF Holding SA, a animé l'Assemblée Générale à laquelle ont participé 345 actionnaires pour un montant total de 641'378 voix (70.89 % des actions représentées).

Les actionnaires présents ont approuvé les requêtes soumises par le Conseil d'Administration. C'est ainsi que le rapport annuel 2015, les comptes consolidés du Groupe et les comptes annuels clos au 31 décembre 2015 de la HOCHDORF Holding SA ont été approuvés et que les membres du Conseil d'Administration ont obtenu décharge.

### Versement d'un dividende de montant inchangé

Les actionnaires ont également approuvé la requête portant sur un dividende d'un montant inchangé de CHF 3.70, provenant des réserves issues des apports de capitaux. Pour les personnes physiques résidant en Suisse, le dividende est exonéré d'impôt. Le versement se fera le 12 mai 2016.

### Changements au Conseil d'Administration

Avant les élections au Conseil d'Administration, Josef Leu, Président du Conseil d'Administration, a fait les adieux d'Urs Renggli, membre de longue date du Conseil d'Administration. Ensuite, les actionnaires ont confirmé les membres du Conseil d'Administration se présentant une fois de plus aux élections de cet organe. Dr. Daniel Suter a été élu nouveau membre du Conseil d'Administration pour succéder à Urs Renggli. Josef Leu a été réélu à la Présidence du Conseil d'Administration. Le comité du personnel et de rémunération élu par les actionnaires comprend Dr. Anton von Weissenfluh, Josef Leu et Niklaus Sauter.

Pour la période allant jusqu'à l'Assemblée Générale 2017, cette dernière incluse, les actionnaires ont élu Dr. Urban Bieri en tant que représentant indépendant des droits de vote. L'Assemblée a confirmé la société Ernst & Young AG, Lucerne, comme organe de révision, ceci pour la même période.

### Retrait de la requête portant sur l'augmentation conditionnelle du capital

La requête portant sur l'augmentation conditionnelle du capital soumise par le Conseil d'Administration a été retirée au début de l'Assemblée Générale. Le retrait de ce point à l'ordre du jour a été expliqué

---

Le Groupe HOCHDORF, dont le siège est à Hochdorf, est l'une des premières entreprises dans le secteur agroalimentaire en Suisse. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires brut consolidé de CHF 551.2 mio. et employait au 31.12.2015 625 personnes. A base de matières premières naturelles comme le lait et les céréales, les produits HOCHDORF contribuent depuis 1895 à la santé et au bien-être des êtres humains, du nourrisson aux personnes du troisième âge. Les produits HOCHDORF sont fournis à l'industrie alimentaire ainsi qu'au commerce de détail et de gros et ils sont vendus dans plus de 90 pays. Les actions du Groupe HOCHDORF sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange à Zurich (ISIN CH0024666528).

**HOCHDORF Holding AG**  
Siedereistrasse 9  
Postfach 691  
CH-6281 Hochdorf  
Tel. +41 41 914 65 65  
Fax +41 41 914 66 66  
hochdorf@hochdorf.com  
www.hochdorf.com

par les analyses approfondies ayant été réalisées depuis l'élaboration de l'ordre du jour de l'Assemblée. «Avec le retrait de ce point à l'ordre du jour, nous disposons d'une marge de manœuvre plus importante en ce qui concerne le mode de financement. Une nouvelle opportunité serait par exemple l'augmentation du capital approuvée», a déclaré Josef Leu. Le Président du Conseil d'Administration a mentionné par ailleurs que la voie sur laquelle le Groupe s'est engagé est la bonne et que l'on est confiant en ce qui concerne la mise en œuvre de l'intégration en aval. Selon Dr. Thomas Eisenring, CEO, pour la réalisation d'une transaction, une adaptation de la limitation des droits de vote actuellement en vigueur de 5 % pourrait éventuellement être nécessaire.

### **Intégration en aval et augmentation des capacités**

Dr. Thomas Eisenring a présenté la stratégie pour la période 2016 à 2020, l'élément clé étant l'intégration en aval qui sera mise en œuvre à deux niveaux, au niveau des produits et au niveau du business model. «Nous entendons par intégration en aval portée par les produits un enrichissement de notre gamme avec des produits du niveau consécutif de transformation. En ce qui concerne l'intégration en aval portée par le business model, nos efforts se concentrent sur l'intégration d'une entreprise existante qui commercialise d'ores et déjà avec succès nos produits sur le marché», a déclaré le CEO du Groupe HOCHDORF. «De cette façon, nous voulons accroître sensiblement la rentabilité du Groupe HOCHDORF», a poursuivi Eisenring.

L'Assemblée salue explicitement l'adaptation de l'ordre du jour ainsi que les actions du Conseil d'Administration et la stratégie du Groupe HOCHDORF.

Josef Leu, Président du Conseil d'Administration, a informé l'Assemblée sur l'expansion des capacités de fabrication de nutriments pour bébés sur le site de Sulgen. «La demande d'aliments nutritionnels pour bébés Swiss made est importante ; nous voulons y répondre en installant une nouvelle ligne de pulvérisation», a déclaré Josef Leu pour expliquer les raisons de cet investissement. Au cours des prochaines années, le Groupe HOCHDORF va investir plus de CHF 80 millions dans l'expansion des capacités de fabrication et de conditionnement de nutriments pour bébés ainsi que dans la logistique de stockage. Ceci permettra de créer plus de 65 emplois dans une organisation sur 4 équipes.

### **L'année 2016 a bien démarré**

Selon Dr. Thomas Eisenring, CEO, le Groupe HOCHDORF a bien démarré l'exercice 2016. Le taux d'utilisation des équipements de production était satisfaisant au cours des trois premiers mois de l'année. En Suisse, la quantité de lait transformé a augmenté d'environ dix pour-cent par rapport à l'année précédente. Malgré des conditions internationales difficiles sur le marché, le Groupe reste sur son objectif de chiffre d'affaires de CHF 560 à 600 mio. et sur son pronostic EBIT de 3,8 à 4,0 % par rapport à la vente des produits manufacturés.

**Contact:** Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF  
Tél: +41 (0)41 914 65 62 / +41 (0)79 859 19 23, [christoph.hug@hochdorf.com](mailto:christoph.hug@hochdorf.com)